



REPUBLIQUE DU MALI

UN PEUPLE, UN BUT, UNE FOI



**MINISTRE DE LA SANTE EN COLLABORATION AVEC
L'ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE**

**RAPPORT DE L'ENQUETE SUR LE TABAC
CHEZ LES ADOLESCENTS EN MILIEU
SCOLAIRE AU MALI**

**DR DIARRA Nazoum
Mr DIALLO Boubacar
Mr CISSE Abdoulaye**

ANNEE 2008

I INTRODUCTION

Le tabagisme est une des principales causes évitables de mortalité dans le monde et plus particulièrement dans les populations d'adolescents. Cette mortalité est estimée aujourd'hui à 4 millions selon l'OMS, et ce chiffre devrait atteindre près de 10 millions d'ici 2030.

Dans cette hécatombe, les pays en développement paieront le plus lourd tribut puisqu'on y dénombre plus de 70% des morts. (Source : nouvel Atlas du Tabac) que l'OMS vient de publier.

Au niveau mondial, la demande sur le tabac devrait augmenter jusqu'en 2010 du fait de la croissance démographique, mais à un rythme moins soutenu que par le passé.

Les résultats de l'enquête mondiale sur la santé en 2000 font ressortir une prévalence accrue du tabagisme chez les jeunes et les adolescents.

Cette prévalence est en constante progression de même que l'âge d'initiation au tabac de plus en plus précoce.

Au Mali par exemple, l'enquête globale sur le tabagisme chez les jeunes réalisée en 2001 a montré que plus d'1/3 des élèves consommaient du tabac sous une forme ou une autre, 28% s'adonnaient à la cigarette et 11% à un autre produit du tabac

Cependant, malgré une connaissance plus ou moins étendue des dangers du tabagisme, et aussi les nombreuses résolutions de l'OMS sur la nécessité d'instaurer l'application d'une politique de lutte contre le tabagisme, 70% des 3,5 millions de décès dû au tabac sont enregistrés dans les pays en développement. Dans nos pays, de nombreuses mesures ont été prises pour combattre le tabagisme : loi n°96/041 portant restriction de la publicité et de l'usage du tabac, vise à interdire la publicité en faveur du tabac, à la radio , à la télévision dans les salles de cinéma et sur certains panneaux publicitaires, l'interdiction de l'usage du tabac dans certains endroits publics et dans les véhicules de transport public.

Malgré toutes ces initiatives, les pays en développement, sous la pression économique des industries du tabac, continuent d'être envahis par toutes sortes de marques de tabac. On assiste aujourd'hui à une délocalisation des industries du tabac vers les pays en développement, d'où l'urgence de construire des stratégies qui aient un impact réel sur la demande.

Face à cette situation, l'OMS et le CDC ont initié une enquête sur le tabagisme chez les jeunes de 13 à 15 ans en milieu scolaire, à l'échelle mondiale.

L'enquête permettra au pays de suivre l'évolution du tabagisme chez les jeunes et de renforcer la capacité du pays à concevoir, à mettre en œuvre et à évaluer les programmes de lutte et de prévention de lutte contre le tabagisme.

Les objectifs de l'étude sont :

- Déterminer la prévalence du tabagisme chez les jeunes en milieu scolaire ;
- comprendre et évaluer les attitudes, les connaissances et les comportements des élèves liés à la consommation tabagique ;
- Disposer des informations pour orienter les programmes et les plaidoyers visant le contrôle du tabagisme chez les jeunes.

Les résultats obtenus devront permettre à nos différents Etats d'élaborer et d'appliquer des stratégies capables d'endiguer ou de prévenir l'évolution du tabagisme chez nos jeunes.

II- METHODOLOGIE

1-1 L'échantillonnage /Cadre d'études

L'enquête a été menée en milieu scolaire. Elle a concerné les adolescents âgés de 13 à 15 ans.

Il a été procédé au recensement de toutes les écoles fondamentales du Mali (les 6èmes, 7èmes, 8èmes et 9èmes Années). La liste fut envoyée CDC/Atlanta. C'est sur cette base qu'une liste d'écoles du district de Bamako et des régions a été choisie par le CDC qui concernera notre étude.

Au total, 25 établissements de Bamako et 25 autres écoles à l'intérieur du pays étaient concernées par l'exercice suite à un tirage aléatoire.

1-2 Les supports de collecte des données

- Le questionnaire composé de 07 volets avait pour objectifs d'évaluer les connaissances et les comportements des élèves en matière de tabagisme et leur réactivité par rapport aux programmes de prévention mis en place.
- Les fiches de renseignements sur les établissements.
- Les fiches de classes renseignant sur les effectifs inscrits et ceux ayant réellement participé à l'enquête.

1-3 La collecte des données

Les méthodes d'enquête ont été conçues de manière à garantir la protection des données personnelles des élèves en prévoyant une participation anonyme et volontaire. L'auto-questionnaire a été administré dans les classes. Les élèves ont enregistré directement leurs réponses sur des feuilles qui ont été emballées et envoyées à CDC. Avant cela toutes les données ont été saisies sur épi info pour les besoins du pays.

La collecte de données a franchi deux phases :

- la phase de formation des enquêteurs qui a duré 3 jours ;
- La phase d'administration des questionnaires dans les écoles et classes retenues ;
- Identification de l'école ;
- Rencontre avec l'administration de l'école ;
- Explication des buts et objectifs de l'enquête et les procédures de l'enquête ;
- Recensement exhaustif de toutes les classes de l'école ou du groupe scolaire ;
- Numérotation de toutes les classes de A à Z et tirage des classes selon les indications données par CDC ;
- Administration du questionnaire dans les classes retenues en retenant tous les élèves âgés de 13 à 15 ans ;
- Vérification des fiches après remplissage.

L'enquête a débuté en janvier 2008 et a pris fin en février de la même année. Les enquêteurs étaient au nombre de 20 constitués essentiellement du personnel socio sanitaire et des étudiants de la faculté de médecine. Le questionnaire comportait 78 questions à choix multiples.

Tout le matériel nécessaire et le matériel des enquêteurs étaient assurés, ce qui donna de l'enthousiasme et beaucoup de courage aux enquêteurs.

Du côté des élèves, il n'avait pas de problème majeur. Ils ont répondu à cœur ouvert à toutes les questions et demandaient là où ils ne comprenaient pas.

1-4 Déroulement de l'enquête

Toutes les dispositions avaient été prises pour le bon déroulement des opérations. C'est ce qui explique qu'il n'y a pas eu de problèmes dans le déroulement de l'enquête. Tous les départements concernés par l'enquête ont été impliqués.

En tout, 21 enquêteurs (tous ont reçu la formation) et 2 superviseurs ont été déployés à Bamako et dans les capitales régionales.

L'administration du questionnaire s'est déroulée dans les classes de 6^{ème}, 7^{ème}, 8^{ème} et les classes de 9^{ème} année des écoles fondamentales

III RESULTATS

Table 1: Prevalence –Mali - Bamako 2001 and 2008 (13-15 Years ONLY)

Prévalence	2001			2008		
	Total	Boy	Girl	Total	Boy	Girl
N'ont jamais fumé de cigarette	34.1 (29.3 - 39.3)	56.4 (48.9 - 63.7)	11.0 (7.0 - 16.8)	23.9 (18.7 - 30.0)	46.3 (35.3 - 57.6)	4.2 (2.7 - 6.4)
Ont fumé leur première cigarette avant 10 ans	11.8 (9.3 - 14.9)	9.3 (6.4 - 13.2)	31.5 (18.1 - 48.8)	25.1 (16.2 - 36.6)	25.7 (16.7 - 37.3)	22.5 (7.0 - 52.8)*
Fume régulièrement	23.5 (19.6 - 27.9)	41.8 (34.0 - 50.0)	4.6 (2.7 - 7.7)	9.5 (6.8 - 13.1)	18.6 (12.1 - 27.5)	1.7 (0.8 - 3.9)
Fume régulièrement autres produits et dérivés du tabac	9.1 (7.0 - 11.7)	13.1 (9.5 - 17.9)	4.8 (2.6 - 8.4)	9.1 (6.1 - 13.2)	14.8 (9.5 - 22.2)	4.2 (2.6 - 6.8)
N'ont jamais fume mais souhaitent le faire l'année prochaine	7.9 (4.6 - 13.3)	9.2 (5.4 - 15.3)	7.1 (3.3 - 14.6)	4.8 (3.6 - 6.2)	9.4 (5.7 - 15.2)	2.6 (1.4 - 5.0)

* cell size is less than 35

Le tableau N° 1 nous renseigne sur les résultats de l'enquête 2001 et 2008 sur la prévalence du tabagisme dans la moyenne d'âge de 13 à 15 ans dans les établissements scolaires du Mali.

Pour ce qui concerne les sujets n'ayant jamais fumer de cigarette, le nombre a significativement baissé entre 2001 et 2008 chez les garçons et chez les jeunes filles.

S'agissant des sujets ayant fumer leur première cigarette avant 10 ans, le nombre a statistiquement évolué entre 2001 et 2008 chez les garçons. Par contre chez les filles, on constate une légère diminution.

Entre 2001 et 2008, le nombre de fumeur régulier a significativement chuté chez les deux sujets a-t-on constaté.

Chez les sujets fumant régulièrement autres produits et dérivés, le pourcentage entre 2001 et 2008 n'a presque pas bougé.

Chez les garçons n'ayant jamais fumé mais qui souhaitent le faire prochaine année, le taux a baissé entre 2001 et 2008.

Table 2: Factors influencing tobacco use – Mali - Bamako 2001 and 2008 (13-15 Years ONLY)

Facteurs	2001			2008		
	Total	Boy	Girl	Total	Boy	Girl
Exposé à la fumée	19.1	20.1	18.2	21.7	21.1	22.4
L'un ou les deux parents fument	(15.8 - 22.9)	(15.7 - 25.4)	(14.6 - 22.6)	(15.7 - 29.0)	(15.1 - 28.7)	(16.4 - 29.9)
Tous ou plusieurs de vos proches et amis fument.	15.3 (13.0 - 18.0)	22.5 (17.7 - 28.2)	7.7 (5.4 - 11.0)	7.1 (5.1 - 10.0)	10.3 (6.6 - 15.8)	3.9 (2.0 - 7.5)
Exposé à la fume du tabac en public	75.9 (69.0 - 81.7)	78.7 (70.9 - 84.8)	72.7 (64.9 - 79.3)	74.8 (64.8 - 82.7)	74.7 (66.1 - 81.7)	74.6 (61.0 - 84.6)
Favorables à l'interdiction de fumer dans les endroits publics	77.0 (68.4 - 83.7)	74.4 (64.9 - 82.0)	79.7 (70.2 - 86.7)	86.9 (82.9 - 90.0)	84.6 (79.9 - 88.3)	88.8 (84.4 - 92.1)
SCHOOL						
Pendant l'année scolaire les méfaits du tabac ont été abordés dans toutes les classes.	35.6 (23.9 - 49.4)	38.3 (27.2 - 50.8)	33.2 (20.8 - 48.5)	45.5 (32.9 - 58.6)	47.9 (34.5 - 61.6)	43.6 (30.6 - 57.5)
MEDIA/ADVERTISING						
Durant le mois passé j'ai vu des messages antitabac dans la presse	87.4 (83.6 - 90.4)	84.7 (79.6 - 88.8)	90.3 (87.2 - 92.7)	73.4 (61.9 - 82.3)	71.2 (60.5 - 80.0)	75.1 (61.0 - 85.3)
Durant le mois passé, avez vous vu des messages publicitaires relatifs au tabac sur les panneaux	77.6 (71.6 - 82.6)	78.5 (72.3 - 83.7)	77.3 (70.2 - 83.2)	34.1 (27.6 - 41.3)	35.0 (26.4 - 44.7)	33.4 (25.0 - 43.1)
Durant le mois passé avez vous vu ou lu des messages publicitaires pour la promotion du tabac dans les journaux d'information et les magazines.	69.3 (63.9 - 74.3)	66.7 (60.9 - 72.0)	71.9 (64.0 - 78.6)	32.3 (24.0 - 42.0)	30.3 (22.1 - 39.9)	34.3 (24.0 - 46.3)
Avez vous un objet (tee-shirt, bic, sac à dos etc) sur lequel est inscrit le logo d'une grande marque de tabac	28.5 (20.9 - 37.6)	31.3 (22.7 - 41.5)	25.4 (18.2 - 34.1)	12.7 (8.7 - 18.0)	14.4 (9.5 - 21.2)	11.5 (7.7 - 16.8)
CESSATION						
Fumeurs réguliers qui souhaitent arrêter de fumer maintenant	86.0 (74.1 - 93.0)	86.6 (73.8 - 93.6)	74.8 (27.7 - 95.8)*	73.0 (48.0 - 88.8)*	72.0 (48.5 - 87.6)*	100.0*
Fumeurs réguliers qui ont toujours envie d'une première cigarette le matin	15.6 (8.6 - 26.4)	16.1 (8.1 - 29.3)	13.2 (1.0 - 69.4)*	11.2 (4.2 - 26.6)*	9.2 (3.7 - 21.0)*	100.0*
ACCESS						
Fumeurs réguliers qui achètent souvent leurs cigarettes dans une boutique ou l'achat de ce produit n'est pas interdit pour leur âge.	50.5 (35.2 - 65.8)	51.5 (35.3 - 67.4)	0.0*	81.5 (49.0 - 95.3)*	79.8 (46.2 - 94.8)*	100.0*
N'ont jamais reçu de cigarettes offertes gratuitement par une compagnie représentative de tabac	13.3 (10.2 - 17.1)	16.4 (13.1 - 20.4)	9.1 (6.0 - 13.7)	6.9 (5.0 - 9.5)	8.6 (5.9 - 12.4)	5.1 (3.1 - 8.4)

* cell size is less than 35

Le tableau N° 2 retrace les facteurs favorisant l'usage du tabac.

En 2008, 21,7% des élèves enquêtés ont l'un ou les deux parents qui fument contre 19,1% en 2001. 7% ont reconnu avoir des amis fumeurs contre 15,3% en 2001.

L'examen du tableau nous révèle également que 74,8 % des sujets enquêtés sont exposés à la fumée du tabac en public en 2008 ; 86,9% sont favorables à l'interdiction de fumer dans les endroits publics au courant de la même année. Il n'y a pas une différence significative entre les deux sexes.

En 2008, près de 46% des élèves âgés entre 13 et 15 ans ont reçu un enseignement à l'école sur les effets néfastes de la cigarette contre 36% en 2001.

Durant le mois passé, 73,4% des sujets interrogés ont soutenu avoir vu des messages antitabac dans la presse contre 87,4% en 2001. Les jeunes filles sont plus intéressées 90,3% que les garçons. En 2001, 77,6% des élèves ont soutenu avoir vu des messages publicitaires relatifs au tabac sur des panneaux publicitaires contre seulement 34% en 2008. Le nombre est plus élevé chez la jeune féminine que chez les garçons. 32,3% des sujets en 2008 ont lu le mois passé des messages publicitaires sur la promotion du tabac dans les journaux d'information et les magazines contre 69,3% en 2001.

28,5% des élèves en 2001 possédaient un objet portant la marque du tabac contre seulement 12,7% en 2008.

Selon le GYTS 2008, 73% des fumeurs réguliers souhaiteraient arrêter de fumer maintenant et 11% des sujets ont toujours envie d'une première cigarette le matin .

Pour ce qui concerne l'accessibilité, 81% des sujets enquêtés achètent leurs cigarettes dans des boutiques et à n'importe quel âge en 2008.

IV DISCUSSION

Contrairement aux pays industrialisés, la consommation du tabac chez les jeunes de 13 à 15 ans croît de plus en plus dans les pays en voie de développement.

L'analyse des résultats (table I et table II) révèle qu'au Mali, la situation est loin d'être reluisante.

1-1. PREVALENCE

Les résultats de l'enquête GYTS 2008 montrent une prévalence de 23,9% des élèves âgés de 13 à 15 ans qui n'ont jamais fumé de cigarette contre 34% en 2001.

En 2008, 25% des sujets enquêtés ont fumé leur première cigarette avant 10 ans contre 11% en 2001. Toujours selon l'enquête 9,5% fument régulièrement contre 23,5% en 2001. Le nombre de fumeurs d'autres produits et dérivés du tabac n'a pas varié. Les sujets qui n'ont jamais fumé mais qui souhaitent le faire l'année suivante est passé de 7,9% en 2001 à 9,4% en 2008.

Ces résultats tantôt évolutifs, tantôt en baisse méritent une attention particulière. Face à cette situation, des programmes de surveillance de la tendance de cette épidémie doivent être mis en place pour contrôler et mieux réduire les facteurs influant à sa propagation.

1-2 FACTEURS INFLUENCANT L'UTILISATION DU TABAC

TABAGISME PASSIF

Le tabagisme passif se définit comme " l'inhalation involontaire, par un sujet non-fumeur, de la fumée dégagée dans son voisinage par un ou plusieurs sujets fumeurs "

D'après le rapport de l'Académie Nationale de Médecine de 1997 " la fumée de tabac constitue la source la plus dangereuse de pollution de l'air, en raison de sa concentration élevée en produits toxiques mais aussi parce qu'on y est exposé à tout âge et pendant des périodes beaucoup plus longues que celles pendant lesquelles on subit une pollution atmosphérique extérieure. "

En Europe, 79 000 personnes meurent chaque année en respirant la fumée des autres, 72 000 personnes sont victimes de ce tabagisme passif à leur domicile et 7000 sur les lieux de travail.

Les résultats de du GYTS 2008 du Mali ont montré que 21, 7% des élèves ont l'un ou les deux parents qui fument et 74,8% sont exposés à la fumée du tabac sur les lieux publics, 86,9% sont favorables à l'interdiction de fumer dans les endroits publics.

La loi N° 96 – 041 du 29 juin 1996 portant restriction de la publicité et de l'usage du tabac stipule que : « Il est interdit de fumer dans les lieux suivants :

- Salle de réunions, conférence ou de spectacles
- salles de cours pratiques et théoriques
- transports publics de personnes
- Bureaux et services publics
- Jardins d'enfants et lieux de séjour des enfants etc.....

Des mesures doivent être prises par les plus hautes autorités du pays quand à l'application de la loi. Ceci est un passage obligé pour garantir un environnement dégagé de la fumée de cigarette. Cela passe également par des campagnes d'information et de sensibilisation et une implication de tous les secteurs concernés par la lutte.

La convention cadre de lutte antitabac dans son article 8 stipule que les parties reconnaissant qu'il est clairement établi, sur des bases scientifiques, que l'exposition à la fumée du tabac entraîne la maladie, l'incapacité et la mort.

1-3 L'ENSEIGNEMENT DU TABAGISME DANS LES ECOLES

En 2008, 45% des élèves estiment avoir reçu un enseignement sur les méfaits du tabac contre 35% en 2001. Il n'ya pas de différence significative entre les garçons (47%) et les filles (43%).

Au Mali, la lutte contre le tabagisme n'est pas incluse dans les programmes scolaires. Les activités de sensibilisation menées jusque là se font à travers la célébration des journées promotionnelles de santé telle la journée mondiale sans tabac célébrée le 31 mai de chaque année. Pourtant des efforts doivent être consentis dans ce milieu sensible à travers des activités d'IEC afin de réduire de façon exponentielle l'initiation aux jeunes des produits de tabac.

Le gouvernement du Mali a ratifié la convention cadre de lutte antitabac laquelle dans son article 12 parle de l'Education, la Communication, la formation et la sensibilisation du public et permettre à ceux n'ayant pas commencé à fumer de s'abstenir.

1-4 PUBLICITE ET PARRAINAGE

La loi N° 96 – 041 du 29 juin 1996 de l'Assemblée Nationale du Mali, stipule dans son article 1^{er} que la publicité en faveur des tabacs, cigarettes et cigares est interdite à la télévision, à la radio, dans les salles de cinéma et sur certains panneaux publicitaires est interdite. L'Assemblée Nationale du Mali a remporté deux fois le prix OMS sans tabac pour son engagement en matière de lutte antitabac.

Malgré tous les efforts consentis, les résultats de l'enquête GYTS 2008 font apparaître une prévalence de 73, 4% des élèves ayant vu des messages antitabac dans la presse le mois passé, 34% sur les panneaux contre 77% en 2001. Environ 12% des élèves ont un objet sur lequel est inscrit le logo d'une marque de cigarette.

L'article 13 de la CCLAT parlant de la publicité et du parrainage dit :

1. les parties reconnaissent que l'interdiction globale de la publicité, de la promotion et du parrainage réduira la consommation des produits du tabac.
2. Chaque partie dans le respect de sa constitution ou de ses principes constitutionnels, instaure une interdiction globale de toute publicité en faveur du tabac et de toute promotion et de tout parrainage du tabac. Cette interdiction sous réserve du cadre juridique et des moyens techniques dont dispose cette partie, inclut l'interdiction globale de la publicité, de la promotion et du parrainage transfrontalières à partir de son territoire.....

1-5 CESSATION

Les résultats de l'enquête GYTS 2008, indique que 73% des jeunes ont manifesté le désir d'arrêter de fumer et 11% ont toujours envie d'une première cigarette le matin.

Le rapport 2008 de l'OMS sur l'épidémie mondiale du tabagisme dit par ailleurs " les pays doivent établir des programmes fournissant le traitement bon marché, efficace pour les utilisateurs de tabac qui veulent échapper à leur penchant, incitent les pays à prendre en considération cet aspect important dans la lutte contre le tabagisme.

Au Mali, l'association Malienne de lutte contre le tabac, l'alcool et les stupéfiants (ALUTAS) aide les jeunes qui ont décidé d'arrêter de fumer à ne plus revenir .

L'article de la CCLAT parle des mesures visant à réduire la demande en rapport avec la dépendance à l'égard du tabac et le sevrage tabagique. L'article dit :

Chaque partie élabore et diffuse des directives appropriées, globales et intégrées fondées sur des données scientifiques et sur les meilleures pratiques, en tenant compte du contexte et des priorités nationaux et prend des mesures efficaces pour promouvoir le sevrage tabagique et le traitement adéquat de la dépendance à l'égard du tabac.

1-6 ACCES ET DISPONIBILITE

Au moment de l'enquête, 81% des élèves fument régulièrement et ne se voient opposer aucun refus malgré leur jeune âge. Les garçons représentent 79%

Environ 6,9% soutiennent n'avoir jamais reçu de cigarettes offertes gratuitement par une compagnie de tabac.

Dans la plus part des cas, les jeunes se procurent du tabac dans les boutiques (magasins).

L'article 16 de la convention cadre de lutte antitabac s'intitule : « Vente aux mineurs et par les mineurs ».

« Chaque partie adopte et applique des mesures législatives, exécutives, administratives ou autres mesures efficaces au niveau gouvernemental approprié pour interdire la vente de produit du tabac aux personnes qui n'ont pas atteint l'âge prévu en droit interne ou fixé par la législation nationale, ou l'âge de 18 ans . »

L'application de cet article pose d'énormes difficultés au Mali. Il n'existe pas de restriction à la vente de la cigarette aux mineurs. Cela passe par :

- Interdire l'accès des produits de tabac aux jeunes
- Interdire la vente en détail
- Augmenter les taxes des produits du tabac
- Instaurer des mesures de rétorsion ou de représailles à l'endroit des mineurs fumeurs.

V CONCLUSION/RECOMMANDATIONS

- Appliquer les dispositions prises par l'article 2 de la loi N° 96-041 portant restriction de la publicité et de l'usage du tabac ;
- Interdiction totale de la publicité en faveur des tabacs et produits dérivés ;
- Multiplier et Redynamiser les associations de lutte contre le tabac et produits du tabac
- Impliquer la société civile, les ONGs dans la lutte antitabac
- Créer des centres de sevrage pour la lutte antitabac
- Intégrer la lutte antitabac dans les curricula des ordres d'enseignement
- Remplacer la culture du tabac par d'autres cultures de substitutions
- Augmenter les taxes pour décourager l'importation
- Appuyer les efforts du gouvernement en matière de lutte contre le tabagisme.